

### En synthèse :

Une journée de CSE qui a permis d'aborder :

- Les **projets immobiliers autour des sites de la Cnam** (Bordeaux, Troyes, Grenoble, Nantes, Valenciennes)
- Un **point d'actualité du Directeur Général** qui nous a fait l'honneur de sa présence !
- Première analyse du résultat de **l'enquête BSI 2024**. On apprend que 28% des agents qui ont répondu, sont satisfait de leur boulot ! Et les 72% restant : ils ne sont pas contents, ou n'ont pas répondu ...
- **L'évaluation de la charge de travail** à la Cnam
- Et la **désignation de Pascal Osternaud** comme Représentant de **Proximité** du site de Grenoble !
- Et rappeler à la Cnam le **rôle et les prérogatives des représentants du personnel** ....

### Ca va mieux en le disant...

*En début de réunion, les élus CGT ont pris la parole pour expliquer que les représentants du personnel interviennent dans les instances pour porter la voix des agents, et parfois leurs inquiétudes.*

*Nous avons présenté plusieurs cas récents ou, suite à leur prise de parole, les élus ont été stigmatisés par le management de la Cnam, par des altercations et reproches.*

*Nous avons demandé à la direction qu'elle fasse cesser sans attendre la stigmatisation des représentants du personnel et leur dénigrement par des managers qui pourraient avoir été froissés.*

*Nous ajoutons que ces expressions sont proches de délit d'entrave à la bonne réalisation des missions des élus !*



**PLFSS 2025:  
4 Milliards d'euros d'économie à faire...**

### 1. Point d'actualité sur les projets immobiliers

Bordeaux :

- La Direction nous avait annoncé l'impossibilité de rejoindre le futur bâtiment de la CPAM (immeuble « Cracovie » prévu pour fin 2026).
- Avec un effectif prévisionnel de 40 Agents sur Bordeaux à la fin 2027, la Cnam est en attente d'une nouvelle proposition de la CPAM ...

Troyes :

- La Cnam prévoit de reloger les 38 agents du site (effectif prévisionnel fin 2027) dans les locaux de la Cnam
- La Cnam va se rapprocher « prochainement » de la CPAM pour ce faire !

Grenoble :

- Suite à l'abandon du projet de relocalisation dans le futur siège de la CPAM, la DGMET va travailler à une « éventuelle relocalisation à l'horizon 2031 ».

Nantes :

- Projection de 103 agents fin 2027 !
- Relocalisation transitoire (pendant les travaux sur leur site actuel) fin de 1<sup>er</sup> trimestre 2025, pour un retour à la CPAM mi 2028

Caen :

- Relocalisation prévue début 2026 dans les nouveaux locaux

Valenciennes

- Projet de nouveau site ou de réhabilitation du site actuel à l'étude

### 2. Point d'actualité du Directeur Général

Le Directeur Général est venu présenter au CSE l'actualité générale de la Cnam :

- La **PLFSS 2025** arrive en débat à l'Assemblée Nationale
  - Elle porte des propositions pour maintenir la soutenabilité financière de l'Assurance Maladie

**NOTE : A la CGT, nous ne validons pas du tout ces « propositions » qui visent surtout à réduire le niveau des prestations, et accompagner un transfert de la gestion du risque maladie vers les assurances privées !**



## Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 17 Octobre 2024

- **Négociations de conventions** en cours: taxis, radiologues, infirmières et infirmiers libéraux
- **Intelligence Artificielle** : Tout le monde en parle, et le DG aussi !
  - Jean-François Girod a été nommé pour mettre de l'organisation sur ce sujet.
- **Transformation du service médical** et des réseaux de l'AM, conséquence sur la CNAM !
  - Aurélie Combas-Richard prend en charge ce projet
  - Une expertise a été demandée par le CSE-C
  - Les élus ont rappelé leur opposition à ce projet
  - Mais pour le DG :
    - Il va se faire, avec un calendrier de transformation sur 2 ans
    - Le « dialogue » au CSE et CSE-C (pourtant le DG est parti avant d'avoir eu le temps de répondre à toutes les questions lors du dernier CSE-C ...), et l'expertise demandée participe aux échanges !
    - Plusieurs Directions souhaitent cette transformation ... qui vise à « améliorer la qualité de service en décloisonnant » ...
    - Et le Service du Contrôle Médical (SCM) n'est pas indépendant de l'Assurance Maladie et des Caisses : le chef du SCM, c'est lui !

Bon, ..., nous n'avons rien appris de nouveau sur ce projet qui vise à dissoudre le Service Médical dans les CPAMs (voir nos nombreuses communication sur ce sujet sur [www.cgtnam.fr](http://www.cgtnam.fr) ) et la posture, comme les éléments de langage sont conformes à notre analyse (Cf <https://www.cgtnam.fr/service-medical-test-de-decryptage-de-la-parole-du-directeur-general-de-la-cnam/> ).

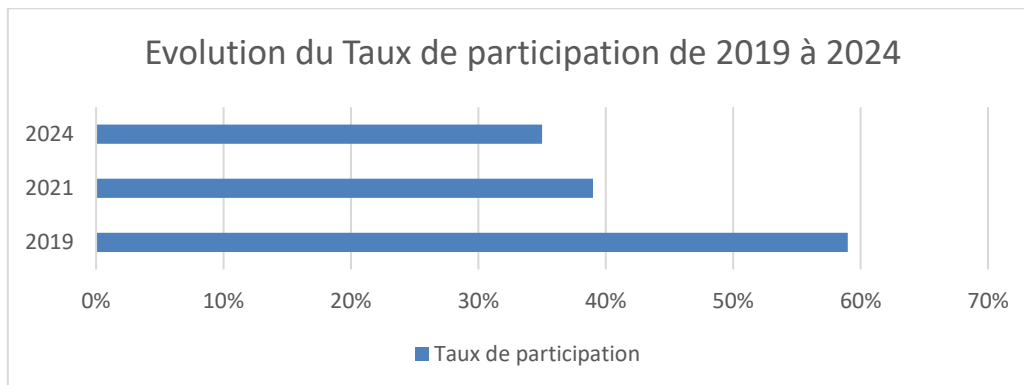
Nous avons profité de cet échange pour appeler le DG à intervenir auprès des Directions de la Cnam sur 2 sujets :

- **Certains élus ont été pris à parti** récemment, directement ou indirectement, lors de réunions de travail, par des responsables de la DDSI et de la DRP, suite à leurs interventions en CSE (voir l'introduction de ce compte-rendu).
- **Les élus du CSE n'ont pas été invité** aux réunions de travail sur la mise en place du Smart Office sur les sites.

**Entre ces tentatives d'intimidation ou ces « oublis », nous nous interrogeons, encore une fois, sur la qualité du Dialogue Social à la Cnam ...**

### 3. Première analyse des résultats du BSI 2024

Le premier constat, c'est que **seulement 35% des agents** ont répondu à ce **Baromètre Social Institutionnel** (en baisse continue depuis 2019 ...).



#### LE SENTIMENT GLOBAL DES SALARIÉS

De manière générale, dans l'organisme **81%** des salariés se déclarent satisfaits de leur travail actuel.  
Plus précisément, 22% le sont « tout à fait » ; 59% « plutôt ». Pour rappel, en 2021, ils étaient **75%** à s'en montrer satisfaits.  
A titre de comparaison, sur l'ensemble de la branche Maladie, les collaborateurs sont en moyenne **73%** à apprécier leur travail au quotidien.

Mais on peut se demander si cette « satisfaction globale » n'est pas juste la vision des agents encore motivés (heureusement, il y en a !!!) pour répondre à cet exercice qui semble bien inutile à une large majorité (près de 2/3 !) des agents ...

#### Et le regard de BVA en synthèse :

Après des 35% de salariés interrogés, on observe un bon niveau de satisfaction, en légère hausse, et supérieur à celui de la branche.

Cette hausse se retrouve particulièrement dans l'appréciation de la nature et du contenu du travail, pour lequel on se montre davantage motivés, ainsi que sur le management de proximité, toujours très apprécié.

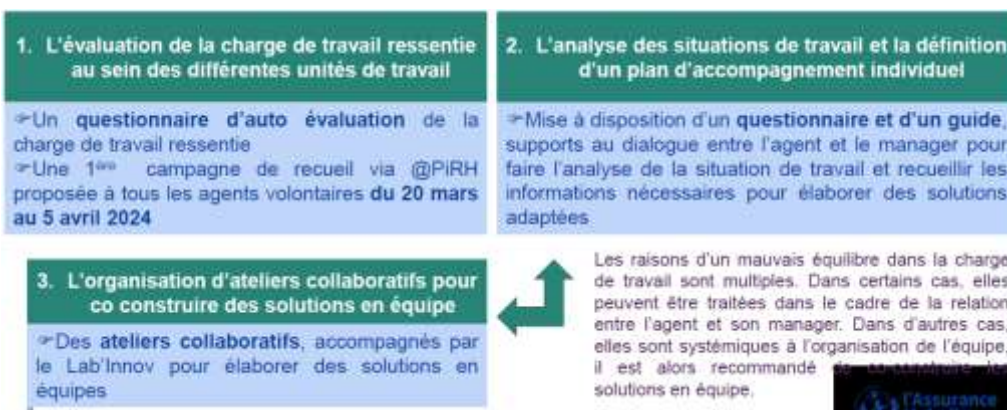
L'organisation du travail, en partie critiquée en 2021, peine à s'améliorer significativement même si des efforts sont soulignés dans la gestion du temps et de l'information. De ces évolutions, notamment, semblent découler un environnement de travail moins stressant qu'auparavant.

Reste l'enjeu des carrières avec une majorité de collaborateurs toujours insatisfaits des possibilités d'évolution et, surtout, une insatisfaction croissante en matière de rémunération qui, bien que moins forte que dans le reste du Régime général, interroge sur la capacité à long termes de la Sécurité sociale à attirer et retenir ses collaborateurs.

### 4. Premier bilan du dispositif d'évaluation du ressenti de la charge de travail

Cette présentation a permis de faire un point sur les actions entreprises auprès du management pour réguler la charge de travail dans les équipes :

## Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 17 Octobre 2024



Et étudier les résultats de l'enquête réalisée en 2024 :



Cela confirme le **haut niveau d'investissement des agents de la Cnam** dans leurs missions !

### 5. Désignation de l'expert (vote)

Les élus du CSE ont voté le choix du cabinet pour réaliser une expertise sur les conditions de travail, le collectif de travail et l'intégration des nouveaux embauchés !

### 6. Désignation d'un nouveau représentant de proximité suite à une démission (vote)

A Grenoble, félicitations à Pascal Osternaud, désigné nouveau Représentant de Proximité du site !